



1. MÉMOIRE COLLECTIVE ET PATRIMOINE

La mémoire collective est un des fondements de ce qui fait que nous appartenons à un groupe. A ce titre, elle se distingue de notre mémoire personnelle.

- Mémoire personnelle : ce dont je me souviens, les souvenirs de mon vécu ;
- Mémoire collective : ce dont je me souviens sans l'avoir vécu.

Exemple: Nous n'avons pas connu la révolte d'août 1830. Le souvenir de ces événements constitue toutefois une réalité collective qui nous rappelle que nous sommes Belges parce qu'il y a eu une révolution.

Cette mémoire s'est construite à partir des souvenirs partagés par une majorité de personnes. C'est cette dimension collective qui est en mesure de faire sens pour une communauté entière.

La mémoire collective d'une communauté, d'une période de son histoire, ou d'un événement concret consiste dans l'ensemble des représentations majoritairement partagées par ceux qui créent cette histoire : des individus et des groupes. Ces représentations s'organisent autour d'un axe principal qui leur confère un sens leur permettant de fonctionner comme fondement de la communauté concernée (Vidal-Beneyto, 2003, p.27).

Il nous incombe d'assurer la conservation de ce souvenir à travers le temps. C'est notre devoir de mémoire. C'est par exemple une des fonctions remplies par les monuments aux morts qui contribuent à assurer la pérennité du souvenir des morts pour la patrie.

Si la mémoire collective ne retient de l'ensemble des faits que ceux qui ont une valeur de symbole pour la majorité, elle laisse sur le carreau (volontairement ou non) certains éléments considérés comme isolés, minoritaires ou insignifiants¹. Le travail de mémoire va alors consister à continuer de récolter les traces et les témoignages de ces éléments afin de les sauver de l'oubli, voire de les rendre significatifs pour la majorité. Cette démarche nous permet de développer notre esprit critique et de nous émanciper.

Raconte-moi ton monument va permettre à nos participants de se réapproprier l'histoire et la mémoire collective qui la compose et d'en réécrire/réimaginer une qui leur correspond davantage...

¹ A ce titre, on peut dire que la mémoire collective est sélective et politique. Elle ne représente pas tous les faits historiques marquants, mais a tendance à ne retenir que ceux qui sont significatifs pour la construction identitaire voulue par la classe dirigeante (Marion, 2017, p.6).

2. L'ACTIVITÉ

Nos activités d'éducation permanente sont construites pour et avec nos publics et répondent aux préoccupations et besoins qu'ils expriment. Ils sont alors placés au centre de leur processus d'éducation et trouvent, par eux-mêmes, une solution à leurs propres préoccupations.

Avec la collaboration scientifique Axel TIXHON, Professeur à l'UNamur.

2.1. PARTICIPANTS

Nous souhaitons notamment mettre en place l'activité avec des :

- Classes de 6^e primaire;
- Classes du secondaire supérieur ;
- Associations 3^e âge;
- Cercles historiques;
- Habitants des communes concernées ;
- Cellules Alpha/Fle;
- Etc.

L'activité sera mise en place avec 40% d'étudiants et 60% d'adultes².

2.2. TERRITOIRE

Les monuments aux morts sont situés en Province de Namur.

Votre monument : Monument aux Héros de la Grande Guerre 1914 – 1918. Situé au pied de la Citadelle, en face du pont de l'Evêché.

2.3. PÉRIODE

- Première phase : janvier à juin 2018 ;
- Deuxième phase : à partir de septembre 2018.

² Condition nécessaire pour que le projet puisse être reconnu comme un projet d'éducation permanente.

2.4. DESCRIPTION DU PROJET

Cette activité est actuellement en cours de co-construction. Elle est donc encore amenée à évoluer.

2.4.1. PREMIÈRE PHASE

Dans un premier temps, nous proposerons de réaliser un **état des lieux de la mémoire collective** autour des monuments sélectionnés :

- Les étudiants réfléchiront à ce qu'évoque le monument pour eux. Ils l'exprimeront de façon créative (dessin, poème, bricolage, etc.);
- Nous mettrons ensuite en commun ces visions lors d'un évènement (type goûter, apéro du souvenir) organisé dans l'école et auquel seront invités les proches (parents, amis) et les namurois; ce qui sera l'occasion d'entamer la réflexion sur le rôle et les fonctions des monuments aux morts.

Commencera ensuite le **travail de mémoire** :

- Le Professeur Axel TIXHON propose de donner une conférence sur les monuments aux morts en Province de Namur (pendant le Printemps des Sciences à confirmer);
- Les étudiants rempliront une fiche d'identification du monument des personnes ressources (l'institutrice, les membres d'associations du 3^e âge, etc.);
- Ce questionnement va entrainer une **recherche d'informations**: anciens articles de journaux, cartes postales de l'entre-deux-guerres, archives photographiques, archives communales, archives de l'Etat, échanges épistolaires, interviews, etc. Nous rédigerons un cahier des charges et nous mettrons également à disposition des ressources (accès aux archives du journal *l'Avenir*, budget, documentation, contacts, etc.);
- Ils consigneront ces traces du passé et réaliseront un support récapitulatif.

Au terme de ces deux grandes étapes, les étudiants et tous ceux qui ont apporté leur soutien présenteront leurs recherches et réalisations lors d'une journée destinée aux membres de l'ARC et ouverte à tous. En car, nous nous rendrons sur chaque site. Cette journée sera l'occasion de poursuivre la réflexion sur le rôle des monuments aux morts, ce qu'ils nous disent sur le passé, ce que nous pouvons en retirer comme apprentissages pour l'avenir...

Pour clôturer la première phase, et en guise de remerciement, nous inviterons les participants à une voyage culturel d'une journée à Ploegsteert et Ypres.

2.4.2. DEUXIÈME PHASE

Les mois qui suivront (juillet à septembre) seront consacrés à la mise en place d'une exposition à partir des résultats obtenus (harmonisation des textes, graphisme, impressions).

Cette exposition sera l'occasion de continuer le travail de réflexion entamé avec le grand public.

Des animations autour de l'exposition seront organisées particulièrement à l'attention des cellules Alpha/Fle et d'autres publics dit fragilisés.

Enfin, nous prévoyons d'éditer une publication mettant en valeur le travail réalisé.